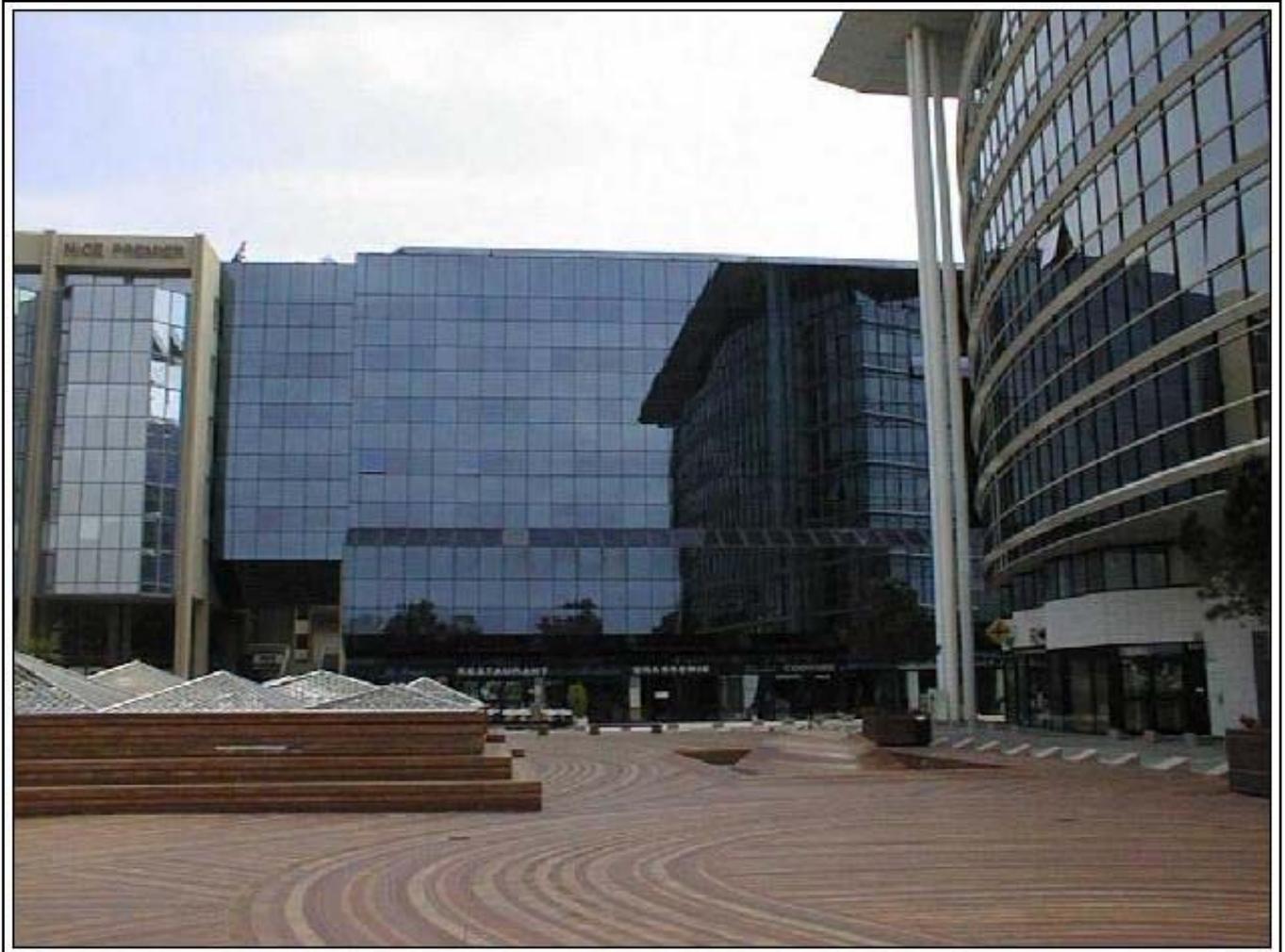


MEDI-AZUR Santé



Médi Azur Santé

455, Promenade des anglais

Immeuble Arénice

06299 Nice – Nice Cedex 3

Tel : 04.92.29.21.10

Fax : 04.93.71.77.86

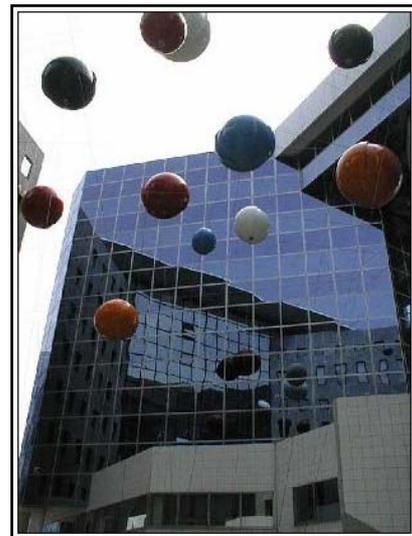
E-Mail : contact@mediaziursante.com

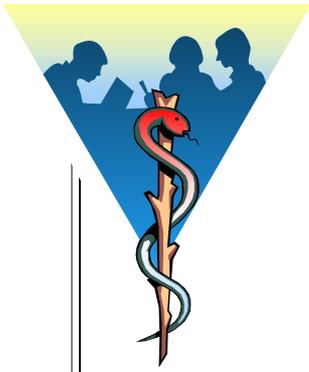
<http://www.mediazursante.com>

PRESENTATION DU DOSSIER :

SOMMAIRE :

Présentation générale	Page 3
Le secrétariat médical	
La formation en alternance	Page 4 et 5
La formation continue	Page 6
L'évaluation des compétences et des capacités professionnelles	Page 7
Le Congé Individuel de Formation (C.I.F).....	Page 8
Nous contacter	Page 9





MEDI-AZUR Santé

MEDI AZUR Santé est un organisme voulu et créé par des professionnels de la santé et de la formation, afin de mieux répondre aux besoins spécifiques du secteur médical et paramédical.

Ces besoins nécessitent des compétences que **MEDI AZUR Santé** a réunies dans son équipe d'intervenants.

Médi Azur Santé est spécialisé uniquement sur le métier de secrétaire médicale. La formation des médecins nous permet de connaître parfaitement les besoins et attentes de ces derniers. Notre formation est donc actualisée en permanence et répond à toutes les exigences du métier.

MEDI AZUR Santé propose des formations en alternance et des formations continues.

MEDI AZUR Santé est situé dans la nouvelle zone économique de l'ARENAS à Nice. Nous disposons de locaux spacieux et modernes indispensables à de bonnes conditions de travail et d'apprentissage.

La formation continue :

- La formation continue des médecins : informatique, scientifique, anglais, gestion, communication
- La formation continue des secrétaires médicales

La formation en alternance :

- Le contrat de professionnalisation de secrétaire médicale

MEDI AZUR Santé est le centre de formation du secteur médical dans la région PACA où nous possédons deux antennes :

- **Nice** : 300 M² de bureau face à l'aéroport dans une zone économique moderne : l'Arénas.
- **Marseille** : 100 M² de bureau juste au dessus du vieux-port au pied de la corniche.

MEDI AZUR SANTE

C'est un SEUL METIER : LE SECRETARIAT MEDICAL

Secrétariat médical

Notre objectif

MEDI AZUR Santé est un organisme qui souhaite grâce à la formation qu'il dispense :

↳ proposer aux cabinets médicaux et paramédicaux des secrétaires qualifiées disposant :

➤ d'une parfaite maîtrise de l'outil informatique, de la bureautique et de la télétransmission,

➤ d'une connaissance approfondie de l'environnement médical, de la terminologie médicale, de l'anatomie, de la biologie et de la législation médicale.

↳ proposer à des secrétaires de formation généraliste ou ayant une expérience de secrétariat un complément indispensable pour les rendre opérationnelles à des postes de secrétariat et d'accueil dans le secteur médical et paramédical.

LA FORMATION EN ALTERNANCE

Le contrat de professionnalisation

Notre méthode

Le recrutement

Les médecins, **étroitement associés à notre structure pour leurs formations continues**, nous sollicitent pour le recrutement d'une secrétaire en nous indiquant un certain nombre de spécificités propres à leur cabinet.

L'évaluation des compétences

Nos partenaires (ANPE, CIO, CIJ, Mission Locale...) nous adressent des candidates. Nous faisons une première sélection (tests, entretiens, étude du curriculum vitæ, motivations...), en tenant compte des souhaits du médecin, à qui nous adressons les candidates retenues.

Le positionnement (Rôle du chargé de relation)

Une fois la secrétaire recrutée, le chargé de relation se rend avec elle chez le médecin pour sa mise en place sur le poste de travail. Tout au long du contrat il sera l'unique intermédiaire entre le médecin et la structure de formation. Il aura pour tâche de gérer les problèmes rencontrés par l'une ou l'autre des parties, et de préparer la pérennisation du contrat.

Le suivi

Le suivi de la stagiaire est assuré par le chargé de relation, en ce qui concerne son poste de travail, et le responsable de formation pour ce qui est de l'acquisition des compétences et de la progression de la formation. Des évaluations sur toutes les matières sont réalisées tous les trimestres et un contact téléphonique entre l'employeur et le chargé de relation est établi régulièrement.

La formation

Elle est dispensée sous forme de cours magistraux suivis d'exercices d'application. Les formateurs sont des professionnels ayant un haut niveau d'étude et une solide expérience (cf. C.V. joints).

L'évaluation

Pour évaluer la progression du stagiaire, nous proposons un contrôle continu des connaissances dans chaque matière. Les formateurs sont tenus de remplir une fiche de suivi et de progression pour chaque stagiaire mentionnant sa participation, ses compétences, ses acquis, ... Cette fiche est destinée au responsable de formation pour orienter le travail, et au chargé de relation pour remotiver le stagiaire.

La qualification

Notre but étant de voir aboutir la reconnaissance de notre formation par un titre homologué de niveau IV (une demande d'homologation auprès de la Direction Régionale du Travail a été déposée dans ce sens), nous tiendrons compte avant la remise du certificat de formation d'un certain nombre de points :

- les notes obtenues lors du contrôle continu
- la note obtenue lors du passage devant un jury composé : de formateurs, de l'employeur, de médecins. La stagiaire devra répondre à des questions posées par les médecins sur le mode de l'entretien, puis présentera un sujet concernant le domaine médical qu'elle aura élaboré et approfondi en cours de formation.

Programme de formation sur 400 heures pour un contrat de 1 an.

Anatomie – Pathologie - Biologie	40 heures
Comptabilité libérale	15 heures
Dactylographie – Présentation de courriers	34 heures
Français – Expression écrite - Rédaction.....	30 heures
Informatique – Bureautique	112 heures
Logiciels médicaux – Télétransmission – Connaissance du monde médical – Tiers Payants – Mutuelles – Sécurité Sociale.....	74 heures
Pharmacologie	15 heures
Sciences Médico-Sociales	32 heures
Terminologie – Etymologie.....	32 heures
Examens	16 heures

Nos moyens pédagogiques

Ils se répartissent de la manière suivante :

- Deux salles informatiques équipées de 10 postes chacune en réseau avec un accès à Internet par ADSL (2 à Nice, 1 à Marseille)
- Une salle de formation de 20 places.
- Du matériel audiovisuel : caméra vidéo, rétroprojecteur, magnétoscope, appareil de projection de diapositives.
- Matériels divers : paper board, ...
- Salle d'accueil conviviale : salon, café, boissons...

Nos moyens humains

↪ Une équipe d'encadrement constituée du chargé de relation et du responsable de formation est présente en permanence sur place, assistée d'un secrétariat.

↪ Les formateurs ont au minimum un troisième cycle universitaire, avec une expérience professionnelle de 4 ans minimum.

Certains domaines très spécialisés nous amènent à faire intervenir ponctuellement des experts non permanents à MEDI AZUR Santé comme des médecins généralistes pour des cours de biologie ou terminologie médicale.

Pour obtenir une harmonie et un investissement maximal des uns et des autres, des réunions de concertation sont organisées entre l'ensemble de l'équipe de formation, le chargé de relation, et le responsable de formation.

Les formateurs sont associés à l'élaboration du programme de formation et sont invités à l'améliorer en permanence.

↪ Intervenants associés

- C.P.A.M.
- Des concepteurs de logiciels médicaux agréés (Axilog, Hello Doc, Cardio Lite, en particulier)
- Des médecins
- D'autres professionnels du secteur médical et paramédical (directeurs d'établissement de soins ...)

LA FORMATION CONTINUE

Le principal besoin de formation pour le personnel déjà en poste, concerne l'informatique.

Le programme proposé est celui décrit dans le paragraphe informatique médicale.

La formation se déroule dans nos locaux ou sur site selon les besoins des cabinets.

Nous proposons aux secrétaires les modules de formation continue suivants :

- Anatomie – Pathologie - Biologie
- Terminologie – Étymologie
- Communication
- Informatique : Word, Excel, PowerPoint, Internet, Windows
- Informatique médicale : logiciels de gestion de cabinets médicaux, télétransmission Sesam Vitale

La durée pour chaque module est fonction du besoin de formation évalué par notre équipe et l'employeur.

L'évaluation des Compétences et des Capacités professionnelles

DOMAINE SECRETARIAT MEDICAL

Médi Azur Santé est agréée par l'ANPE pour effectuer des évaluations de candidats à la recherche d'un emploi dans le secteur du secrétariat médical.

L'évaluation se déroule sur une journée complète durant laquelle le candidat se présentera éventuellement devant plusieurs intervenants (formateurs, médecin, psychologue) qui seront amenés à confronter leurs points de vue pour réaliser une évaluation la plus précise et la plus objective possible.

Elle aura pour objectifs :

- De vérifier et de valider les acquis professionnels et le niveau de formation du demandeur d'emploi.
- D'évaluer le projet professionnel et de vérifier l'adéquation entre celui-ci et l'aptitude du demandeur d'emploi.
- D'évaluer la possibilité de se présenter à une offre d'emploi ou de proposer un itinéraire de formation.

Modalités pratiques

L'évaluation se déroule dans nos locaux à l'ARENAS où le demandeur d'emploi sera accueilli et suivi pendant tout son parcours par le directeur pédagogique qui lui expliquera les raisons de chaque entretien ou test et lui transmettra toutes les conclusions. Il sera le référent pour l'ANPE et le demandeur d'emploi.

Déroulement de l'évaluation :

- Accueil du stagiaire
- Entretien individuel (Durée 1 heure)
- Travail personnel (Durée 1h30)
- Correction et approfondissement (30 minutes)
- Évaluation des compétences professionnelles (30 minutes)
- Capacités relationnelles (30 minutes)

Tout le matériel nécessaire est mis à la disposition du demandeur d'emploi par Médi Azur Santé.

Le Congé Individuel de Formation

Pour changer d'orientation professionnelle et devenir secrétaire médicale

POUR DEVELOPPER UN PROJET PROFESSIONNEL ET/OU PERSONNEL

Le CIF permet :

- d'accéder à un niveau supérieur de qualification,
- de se perfectionner professionnellement,
- de changer d'activité ou de profession,
- de s'ouvrir plus largement à la culture et à la vie sociale.

POUR UNE INSERTION DURABLE DANS L'EMPLOI

Au cours de sa vie professionnelle, toute personne titulaire d'un contrat de travail à durée déterminée peut dans une perspective d'insertion ou de réinsertion professionnelle, bénéficier d'un Congé Individuel de Formation.

COMMENT FORMULER VOTRE PROJET

Le but du C.I.F n'est pas seulement la formation en elle-même, mais la réalisation d'un projet professionnel. En cas de difficulté d'évaluation des aptitudes et des compétences, l'équipe de Médi Azur Santé aidera les candidats à les estimer.

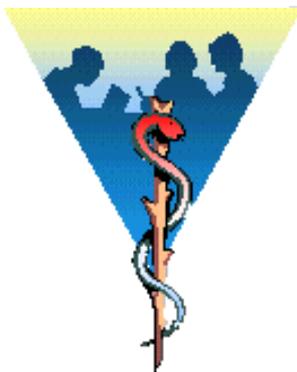
Médi Azur Santé propose dans le cadre du Congé Individuel de Formation (C.I.F), le programme pédagogique suivant :

LE PROGRAMME

Environ 1300 heures de formation divisées ainsi :

- Formation théorique en centre de formation = 800 heures
- Formation pratique en entreprise = 500 heures

La finalité d'un Congé Individuel de Formation est de permettre au candidat de réussir son projet de reconversion professionnelle. Aussi, l'alternance stage théorique/stage pratique est la pierre angulaire de cette formation car elle permet au stagiaire de se tisser un tissu relationnel lui permettant de trouver un emploi. En effet, nous encourageons chaque stagiaire à diversifier ses stages pour lui permettre non seulement d'augmenter ses chances d'insertion mais aussi pour affiner son projet professionnel. En effet, secrétaire médicale en laboratoire d'analyse n'est pas le même métier qu'en pédiatrie ou en maison de retraite. De plus, de part son tissu relationnel, Médi Azur Santé fait bénéficier aux stagiaires de ses connaissances et des offres d'emplois disponibles. Cette alternance a permis à de nombreuses reprises une insertion directe et durable immédiatement après la fin du stage.



Médi Azur Santé

PRESENTATION

Siège social : 455, Promenade des Anglais
Immeuble Arénice
06299 Nice Cedex 3

Agence de Marseille : 21-23, Rue du Capitaine Dessemond
13007 Marseille

Téléphone : 04.92.29.21.10 (Nice) ; 04.91.52.87.16 (Marseille)

Fax : 04.93.71.77.86

E-Mail : contact@mediazursante.com

Site Web : <http://www.mediazursante.com>

Siret : 423 111 111 00013

Agrément formation : 93 06 0449706

Directeur de la formation: Mr Didier Gastaud

Directeur technique: Mr Pierre Case

Directeur pédagogique: Mr Stéphane Therond

Nos locaux : 260 m² à Nice Arénas

22 ordinateurs de type PC

Tous périphériques (caméra, micro, scanner, appareil photo numérique...)

Accès Internet sur tous les postes en hauts débits (ADSL)

Une salle de cours de 25 places

Un salon d'accueil conviviale avec boissons

Rétro-projecteur, Barco, Paper-Board...



Médi Azur Santé ... L'organisme de formation des métiers de la santé